

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR
(ANAQ-Sup)



**RAPPORT D'EVALUATION DU PROGRAMME DE
LICENCE D'INFORMATIQUE DE LA FACULTE DES
SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'UNIVERSITE
CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR**

Evaluateurs :

- Pr. Moussa LO, Président ;
- Pr. Cheikh SARR, Membre ;
- M. Abdou LO, Membre ;

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Décembre 2014

Table des matières

1	Présentation du programme évalué	4
2	Avis sur le rapport d'auto-évaluation	6
3	Description de la visite sur site	6
4	Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup	8
5	Points forts	15
6	Points faibles	15
7	Appréciations générales	16
8	Recommandations à l'établissement	16
9	Recommandations à l'ANAQ-Sup	17
10	Proposition de décision.....	17
	Annexes	18

Introduction

Dans le cadre de l'évaluation des programmes de licence d'informatique des universités publiques, un groupe de trois experts commis par l'ANAQ-Sup dirigé par le Pr. Moussa LO s'est rendu en date du Lundi 11/08/2014 à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) pour l'évaluation externe du programme de Licence informatique de la Faculté des Sciences et Techniques.

Dès l'arrivée de la délégation des experts le matin à 09h, elle a été reçue par le Pr. Mamadou SARR Directeur de la CIAQ (Cellule Interne d'Assurance Qualité) de l'UCAD, avec qui elle a échangé sur les objectifs et le programme de la journée. Ensuite une réunion de coordination s'est tenue entre le Directeur de la CIAQ, le responsable de la section informatique, certains enseignants permanents du programme informatique et les experts de l'ANAQ-Sup. Au cours de cette prise de contact, la méthodologie de travail de la journée a été dégagée par le Président, notamment l'organisation des entretiens avec les différents corps (PER, PATS, Etudiants).

La séance d'entretien avec les autorités de l'établissement a débuté à 09h10 par le Directeur de la CIAQ. Le responsable de la section informatique a ensuite prononcé quelques mots de bienvenue à l'endroit de la délégation des experts et a effectué la présentation des enseignants de la section informatique. Le Président des experts Pr. Moussa LO a dans un premier temps rappelé les objectifs de la visite et l'esprit d'amélioration de la qualité des offres de formation dans l'enseignement supérieur dans lequel l'ANAQ-Sup a placé ces missions d'évaluation externe. Enfin l'agenda de travail de la journée a été validé par les deux parties prenantes. Aux environs de 11h, une visite de courtoisie a été rendue au Doyen de la Faculté des Sciences.

Le Dr Joseph NDONG de la section informatique a présenté le programme d'études de licence informatique et a été complété par certains enseignants du programme. Cette partie des discussions est l'objet de la section 1.

Après les discussions avec le directeur de la CIAQ et les enseignants de la section, la délégation des experts s'est entretenue avec les différentes composantes que sont les enseignants permanents, les personnels administratifs techniques de service et les étudiants (cf. annexes, Tab 3 pour la liste complète des personnes interrogées). Par la suite, la délégation des experts a effectué la visite des locaux de la section informatique. Enfin la délégation a fait une restitution orale en présence du Directeur de la CIAQ qui a permis de faire ressortir les premiers éléments d'appréciation en termes de points forts, points faibles et d'aspects à améliorer sous forme de recommandations.

La mission a pris fin vers 17h.

1 Présentation du programme évalué

La première spécificité importante à noter est la présence de deux parcours :

- **La Licence Informatique** pour les étudiants des filières MP et PC provenant de la faculté des sciences qui est une formation non payante.
- **La Licence Professionnelle Informatique** pour les étudiants ayant validé l'équivalent de deux années (L1 et L2, BTS ou DUT, etc.) en informatique dans d'autres structures. Cette formation est payante.

Les deux parcours de Licence en Informatique, sont dispensés au sein de la section informatique de la Faculté des Sciences de l'UCAD. La licence qui dure une année (L3 uniquement) accueille aussi bien des étudiants ayant validé un niveau L2 en informatique dans d'autres structures (BTS, DUT) ou provenant des filières MP et PC de la Faculté des Sciences avec un DUES.

Les étudiants de la Licence Professionnelle Informatique peuvent accéder au marché de l'emploi dès l'obtention de leur licence. Cependant, les étudiants du parcours académique de la Licence Informatique continuent leurs études en Master Informatique pour la grande majorité. Des possibilités de poursuite d'études en Doctorat Informatique peuvent se faire à la section qui présentent 06 enseignants de rang A. La section forme environ trois cent (300) étudiants toutes années de formation confondues.

Le programme est structuré conformément au système LMD sous forme d'enseignements répartis en deux semestres. Un semestre comporte plusieurs unités d'enseignements (UE) qui sont subdivisées en éléments constitutifs (EC). Les UE validées donnent droit à des crédits capitalisables et transférables. Le programme de formation est constitué de 2 semestres (S5 et S6).

Sur la maquette du programme mis à notre disposition durant la visite, les UE sont conçues en mettant l'accent sur les aspects suivants :

1. Systèmes d'information,
2. Algorithmique et programmation,
3. Systèmes informatiques,
4. Réseaux informatiques et télécoms 1,
5. Mathématiques,
5. Techniques de communication.

Les éléments constitutifs des UE en rapport avec l'informatique (algorithmique, programmation, développement web, système d'exploitation, réseaux et télécoms, programmation orientée objet, etc.) permettent d'acquérir le socle de connaissances nécessaires à une formation généraliste en informatique.

Les experts ont recommandé de prolonger l'enseignement de l'anglais au semestre 6 et non au semestre 5 uniquement. La modification du nom de l'UE "Projet tutoré" en "Stages" a été aussi suggérée surtout pour le parcours professionnel. En effet, cette UE "Projet tutoré" peut se faire soit en entreprise, sous la supervision d'un encadreur de la section, soit sous la forme d'un sujet proposé par un enseignant de la section ou par l'étudiant lui-même.

Il n'y a pas encore de spécialisation dans les parcours mais les deux parcours de licence informatique proposent une double compétence (réseaux télécoms et informatique). Un projet de licence informatique sur 03 ans est en gestation et devrait permettre de faire ressortir à terme des spécialisations dès la Licence.

Le semestre 5 de licence constitue un semestre de mise à niveau car les étudiants proviennent de structures différentes. C'est ainsi que des enseignements en relation avec le développement d'applications mobiles, les services web et des thématiques plus poussées en informatique ne sont pas abordés en Licence et sont introduits en Master, vu la spécificité de la formation qui dure une année.

La section a récemment acquis du matériel télécom afin de pouvoir effectuer des travaux pratiques. Pour les équipements réseaux, un laboratoire est déjà fonctionnel pour les TP avec des équipements CISCO.

Les étudiants de MP qui intègrent la Licence Informatique, ont suivi pendant leurs deux premières années (L1 et L2) des éléments constitutifs en informatique (initiation à l'informatique, architecture, algorithmique et programmation, systèmes d'exploitation). Cependant pour ceux de la filière PC, les cours d'informatique ne commencent qu'en L2 à cause du nombre important d'étudiants (environ 2400 en L1) et le volume en L2 est très faible comparativement à celui des étudiants de MP en L2.

Les critères de sélection des étudiants de MP et PC pour l'accès à la Licence d'Informatique sont : le type de bac, la mention au bac, les notes en mathématiques et en informatique.

Les experts ont recommandé de mettre en place des mécanismes pour le suivi des diplômés et ceci est une faiblesse déjà évoquée dans le rapport d'auto-évaluation.

Il existe actuellement pour la Licence professionnelle en informatique une formation en cours du jour et une autre en cours du soir.

Les experts ont conseillé de bien préciser au niveau de la maquette la répartition entre cours magistral, TD et TP et de faire ressortir des coefficients pour la pondération des UE.

La poursuite des études en Master se fait de manière automatique pour les étudiants de la Licence Informatique, et par sélection pour les étudiants de la Licence professionnelle Informatique.

Il existe des accords de coopération signés avec d'autres institutions et des coopérants interviennent dans ce programme mais surtout au niveau Master.

L'UCAD a mis en place un Bureau de Liaison Université Entreprise (BLUE) afin de mieux s'ouvrir aux entreprises et de créer des relations fortes université-entreprise.

Le programme d'études de Licence informatique accueille régulièrement des promotions d'environ 30 étudiants depuis plus de vingt années.

2 Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Concernant la forme du document, le rapport d'auto-évaluation respecte le canevas défini par le guide d'auto-évaluation fourni par l'ANAQ-Sup.

Concernant le fond, le document répond de manière assez globale aux différents champs et standards du référentiel de programme. Cependant, les réponses sont parfois assez courtes et il serait plus intéressant de développer certains points. L'analyse faite au niveau des différents champs d'évaluation est plus descriptive que statistique. Ainsi un effort doit être mis en place afin de fournir des statistiques qui donnent des mesures de performances sur les différents standards.

Le Champ d'évaluation 3, en rapport avec la pédagogie du programme et qui concerne les curricula et les méthodes didactiques montre que le programme informatique est bien structuré, les méthodes d'enseignement sont adéquates et que les grands principes du système LMD sont respectés. Cependant, les experts ont demandé de préciser au niveau de la maquette la répartition entre CM, TD et TP et de spécifier les coefficients des unités d'enseignement.

Le rapport est autocritique et soulève aussi bien les points forts que les points à améliorer sans complaisance et propose des perspectives d'amélioration.

Les annexes proposées sont claires, et permettent de justifier les points mis en relief dans le rapport d'auto-évaluation. Malgré tout, la numérotation des annexes au niveau du rapport d'auto-évaluation ne correspond pas aux annexes à notre disposition.

3 Description de la visite sur site

3.1 Organisation et déroulement de la visite

Le tableau ci-dessous donne le chronogramme de la visite effectuée par les experts :

<i>Horaires</i>	<i>Activités</i>
08h 30 - 09h 00	Arrivée de la délégation des experts
09h 00 - 09h 10	Installation de la délégation des experts
09h 10 - 11h 00	Discussions avec les responsables du programme (Directeur CIAQ, responsable de la section informatique, enseignants du programme,

	etc.)
11h 00 - 11h 30	Visite de courtoisie au Doyen de la faculté, en présence de l'Assesseur et du Chef de département
11h 30 - 13h 30	Entretiens avec les différentes composantes (PER, PATS, Etudiants)
13h 30 - 15h 00	Pause-déjeuner
15h 00 - 16h 15	Visite des locaux (salles de cours, salles de TP, bureaux, etc.)
16h 15 - 17h 00	Restitution orale des premiers éléments d'appréciation

Concernant la visite des locaux, elle a été effectuée de 15h00 à 16h15. Les lieux visités en rapport avec le programme informatique sont les suivants :

- Quatre (04) salles de cours ;
- Deux (02) salles de travaux pratiques ;
- Deux (02) bureaux d'enseignants du programme informatique ;
- Des équipements pour les travaux pratiques de réseaux et de télécoms ;
- Des toilettes ;
- Une (01) salle de reprographie ;
- Une (01) salle de maintenance informatique ;
- Le secrétariat de la section informatique ;
- Une (01) bibliothèque du département mathématique informatique ;

3.2 Appréciation de la visite des locaux

La visite des locaux du programme informatique s'est déroulée en compagnie du responsable de la section informatique et de quelques enseignants du programme d'études. Les personnels présents lors de cette visite aux différents postes de travail ont répondu aux préoccupations et questions des experts évaluateurs externes.

Le sentiment général qui se dégage est que la section informatique possède des infrastructures en nombre suffisant par rapport aux effectifs actuels, mais ne suffiront pas pour une montée en puissance des effectifs surtout si la formation commence au niveau L1. Un autre aspect frappant est la vétusté des locaux visible de premier abord avec des câbles qui traînent, des climatisations en panne, etc.

Les normes d'hygiène (salle de toilettes suffisantes et fonctionnelles, séparation des toilettes hommes et des toilettes femmes) et de sécurité (extincteurs, issues de secours) ne sont pas totalement prises en compte à l'heure actuelle, ce que les autorités administratives devraient corriger rapidement. Les dispositions actuelles des bâtiments ne permettent pas une évacuation rapide en cas de nécessité.

Les experts ont conseillé aux membres de la section Informatique d'entreprendre des démarches pour améliorer la bande passante de l'accès Internet à travers le réseau WIFI déjà existant.

4 Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

Le programme de la licence d'Informatique est conforme au système LMD et en adéquation avec les standards internationaux. Les étudiants sont dans des conditions de travail satisfaisantes (nombre suffisant de salles, ordinateurs portables pour presque tous les étudiants, personnels enseignants suffisants, qualifiés et motivés, personnels d'appoint).

Le programme de licence d'Informatique est cohérent dans son ensemble avec une articulation des UE conforme et des éléments constitutifs adaptés pour une spécialité informatique généraliste.

Il faut noter, cependant, qu'il y'a deux parcours dits « classique » et « professionnel » accessibles à des publics différents. Le parcours « classique » est offert aux étudiants de Licence de la faculté des Sciences et techniques (titulaires d'un L2) alors que le parcours « professionnel » est plutôt une formation continue offerte aux titulaires d'un BTS ou d'un DUT.

Par ailleurs, pour une plus grande ouverture, le programme de licence Informatique devrait plus mettre l'accent sur les éléments constitutifs tels que l'Anglais et les techniques de communication.

L'UE "projets tutorés" au semestre 6, nous a semblé floue car des étudiants qui sont presque en fin de formation n'ont toujours par eu un sujet à traiter.

La synthèse de la grille d'analyse du programme d'études au regard des standards de qualité est présentée ci-dessous :

Champs 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé

Le programme informatique est déroulé au sein de la section informatique de la FST/UCAD depuis plusieurs années. Ainsi beaucoup de promotions sont déjà sorties dans le circuit.

Appréciation globale sur le standard : *Atteint*

Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Le programme informatique permet d'acquérir les compétences théoriques et pratiques dans les principaux domaines de l'informatique tels que la programmation, le web, les réseaux et télécoms. Elle répond à une demande forte du secteur professionnel dans les métiers des TIC dans les entreprises. Les objectifs de formation sont bien définis et sont en adéquation avec la planification stratégique de l'institution.

Appréciation globale sur le standard : *Atteint*

Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

L'implication des professionnels ne se fait pas de manière formalisée à travers des accords-cadres ou des conventions de partenariat avec des entreprises mais plutôt de manière informelle. Ces professionnels ne sont pas associés à la mise en place des programmes de formation dès le début du processus, mais dispensent uniquement des cours en qualité de vacataire. Ils peuvent cependant intervenir indirectement dans le processus de mise à jour des programmes en donnant leur avis sur un cours précis pour l'adapter aux réalités de l'entreprise.

Appréciation globale sur le standard : *Non Atteint*

Champs d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

L'UCAD dispose d'un Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ), d'un Conseil Scientifique ainsi que de l'ensemble des instances statutaires de décision au sein des facultés, des départements et des sections. Les instances pédagogiques comme administratives se réunissent régulièrement et sont connues de toutes les composantes.

Appréciation globale sur le standard : *Atteint*

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le programme de la Licence Informatique a été en grande partie élaboré ou révisé par les enseignants du département.

Appréciation globale sur le standard : *Atteint*

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

La CIAQ est chargée de veiller aux respects des normes académiques pour les programmes de formation. Ainsi, à cet effet, des fiches d'évaluation des enseignements en ligne sont mises à la disposition des apprenants. Cependant, les résultats de ces fiches ne sont pas, pour l'instant, exploités de manière formalisée pour en tirer des conclusions.

Appréciation globale sur le standard : *Non Atteint*

Champs d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

La maquette du programme répond aux standards LMD. Cependant, une amélioration est recommandée pour introduire un enseignement en anglais au semestre 6 dans le programme de formation et faire apparaître sur la maquette la répartition CM, TD et TP.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Le programme permet d'acquérir le socle de connaissances nécessaires à une formation en informatique. Des salles de TP fonctionnelles sont mises à la disposition des étudiants ainsi que des UE "Projets tutorés". Néanmoins, les étudiants de la **Licence Informatique classique** ne peuvent prétendre à l'accès au marché de l'emploi dès l'obtention de la Licence et continue en Master pour une spécialisation plus poussée.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les maquettes, les dépliants du programme ainsi que les conditions d'obtention des diplômes académiques ne sont pas toujours disponibles et mis à jour.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le taux de réussite avoisine les 90% au cours des dernières années et les redoublements sont des cas rares.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Champs d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Le corps enseignant est composé d'universitaires et de professionnels parmi lesquels on peut citer, des maîtres de conférences, des maîtres assistants, des docteurs et des ingénieurs qui sont généralement des professionnels du secteur de l'informatique. La compétence et l'implication du corps enseignant est évident.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Cette répartition est définie dans les statuts des enseignants du supérieur notamment au travers de la loi 81/59. Les autres activités comme la recherche, l'expertise sont laissées à l'appréciation de l'enseignant et non formalisées.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.

Il n'y a pas de programme spécifique de mobilité des PER bien que cela soit prévu par exemple dans l'accord de coopération signé avec le laboratoire d'informatique CERIA de l'Université Paris-Dauphine et ceci pour des niveaux Master.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Champs d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Les conditions d'admission sont bien précisées à travers des flyers disponibles à la section ou publiés sur le site web de la section. Ainsi le programme de Licence classique est accessible aux bacheliers des séries scientifiques ayant validé un DUES MP ou PC, tandis que la Licence Professionnelle est accessible aux étudiants ayant obtenu un DUT, un BTS ou tout autre diplôme équivalent en Informatique de niveau L2.

Appréciation globale sur le standard : *Atteint*

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Il n'y a pas de mesures discriminatoires aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Seul le mérite est le point de distinction entre étudiants.

Appréciation globale sur le standard : *Atteint*

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Il n'y a pas de programme de mobilité spécifique des étudiants de Licence. Les conventions de partenariat qui ont été signés avec d'autres établissements d'enseignement supérieur ne concernent que les niveaux Master et Doctorat.

Appréciation globale sur le standard : *Non Atteint*

Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

La FST/UCAD dispose d'une section informatique en charge du management pédagogique de la licence informatique d'une part. D'autre part, l'administration et la scolarité sont bien structurées et des ressources humaines compétentes sont présentes pour une bonne prise en charge adéquate des étudiants.

Appréciation globale sur le standard : *Atteint*

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Il n'y a pas de structure dédiée pour l'insertion des étudiants dans le milieu professionnel et ceci devrait être corrigé dans les plus brefs délais. Il y'a tout de même de l'espoir avec la mise sur pied du Bureau de Liaison Université Entreprise (BLUE).

Appréciation globale sur le standard : *Non Atteint*

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

La section dispose d'infrastructures pédagogiques (salles de cours, TD et TP), quantité suffisante. Le matériel pédagogique est suffisant, mais devrait être amélioré. La mise en place d'une bibliothèque virtuelle serait d'un apport très appréciable pour les étudiants.

Appréciation globale sur le standard : *Atteint*

5 Points forts

Pour une synthèse, nous avons classé les points forts selon les deux niveaux que sont le programme d'études et les infrastructures.

a) Le programme d'études

- Le programme possède une orientation professionnelle pour la Licence Professionnelle ;
- Le programme permet une poursuite des études en Master ;
- Des enseignants permanents en quantité suffisante (14 PER en informatique) avec de bonnes qualifications (06 maîtres de conférences) ;
- Un programme informatique pertinent, en adéquation avec les standards internationaux et articulé sur le LMD avec des objectifs clairs et bien définis ;
- Un système de parrainage des étudiants de Licence par des étudiants de Master ;
- Une fiche numérique pour l'évaluation des enseignements.

b) Les infrastructures

- Des salles TP bien équipées en ordinateurs et mutualisées;
- Des équipements pour les TP Réseaux et Télécoms nouvellement acquis ;
- Du personnel d'appoint pour la gestion des salles et des équipements (reprographie, maintenance, administration réseaux).

6 Points faibles

De manière analogue, les points faibles sont également répartis selon les deux mêmes niveaux. Cependant, ces points faibles sont surtout des points à améliorer pour hisser l'établissement à des niveaux plus élevés d'assurance qualité.

a) Le programme d'études

- Capacité des salles insuffisante pour une montée en puissance ;
- Absence d'ouvrages récents au niveau de la bibliothèque ;
- Absence d'unités d'enseignement optionnelles favorisant des spécialisations dans le parcours de l'étudiant ;
- Absence d'enseignements favorisant l'entrepreneuriat ;
- Crédit horaire insuffisant affecté à l'anglais et aux techniques de communication ;
- Pas de suivi des anciens diplômés.

c) **Les infrastructures**

- Toilettes non fonctionnelles pas de séparation homme/femme ;
- Absence d'extincteurs, d'issues de secours ;
- Vétusté des locaux ;
- Accès à Internet par WIFI avec une bande passante faible.

7 Appréciations générales

Notre évaluation externe a porté sur le programme d'études sanctionné par le diplôme de licence en informatique (classique ou professionnelle) préparé au sein la section informatique de la FST/UCAD. L'UCAD a une gouvernance académique et un fonctionnement administratif de bonne facture régis par les décrets portant organisation et fonctionnement des universités publiques du Sénégal. Le programme d'études de la Licence informatique obéit globalement aux normes du système LMD et a sorti plusieurs promotions de diplômés. Certains sont insérés dans le milieu professionnel tandis que d'autres poursuivent leurs études dans les universités sénégalaises et étrangères.

L'équipe académique et pédagogique est de bonne qualification et en nombre suffisant. Les équipements pédagogiques sont appropriés pour le déroulement du programme d'études mais devraient être renforcés et régulièrement renouvelés pour s'adapter à l'évolution constante des technologies dans le domaine de l'Informatique et surtout l'exigence et la nécessaire adéquation avec les équipements existant en milieux professionnels. L'accès à l'Internet devrait être fortement amélioré afin de permettre aux étudiants d'accéder à des ressources additionnelles nécessaires au bon déroulement d'une formation en informatique.

La capacité d'accueil est appréciable mais devrait être améliorée pour prendre en charge les projets de montée en puissance dans les années à venir avec l'augmentation constante des nouveaux bacheliers et la mise sur pied d'un programme de Licence dès la L1.

8 Recommandations à l'établissement

Les recommandations sont également sériées en deux niveaux que sont le programme et des infrastructures.

a) Le programme d'études

- Séparation entre le service d'accueil (secrétariat) et le service pédagogique ;
- Formaliser les relations de partenariat avec les entreprises et les autres partenaires académiques ;
- Mettre en place des plateformes de TP fonctionnelles utilisant le réseau local existant ;
- Augmenter le débit de l'accès Internet pour toutes les composantes ;
- Renforcer l'enseignement de l'anglais et des techniques de communication.

b) Les infrastructures

- Renforcer les équipements pour les TP de réseaux ;
- Augmenter les salles de cours, TD et TP pour prévoir une montée en puissance des effectifs ;
- Mettre en place des dispositifs de sécurité et d'hygiène adéquats (évacuations de secours, mise en place d'extincteurs, séparation des toilettes hommes et femmes etc.) ;
- Mettre en place une bibliothèque numérique ;
- Effectuer des travaux de réfection afin de mettre aux normes les salles existantes.

9 Recommandations à l'ANAQ-Sup

L'ANAQ pourrait mettre en place un dispositif de suivi périodique en relation avec l'établissement pour la correction des faiblesses et le relèvement progressif de la qualité des enseignements par rapport au référentiel des programmes d'études.

En effet, parmi les problèmes sériés, certains relèvent de la compétence de l'Etat (budget insuffisant, besoins en infrastructures nouvelles, etc.) et l'ANAQ-Sup pourrait servir de relais avec la tutelle.

10 Proposition de décision

Au vu du rapport d'auto-évaluation du programme d'études de Licence informatique de la section informatique de la FST/UCAD, de la visite effectuée sur le site et des réponses apportées par l'équipe de direction aux conclusions du rapport provisoire, les experts évaluateurs externes proposent l'**ACCREDITATION** du parcours académique.

Pour le parcours professionnel, des informations complémentaires sont nécessaires.

Annexes

1. Liste des éléments de preuves consultés

Nous avons demandé, obtenu et vérifié les pièces complémentaires dont la liste est indiquée dans le tableau 2. Dans l'ensemble, les pièces reflètent de façon assez cohérente la substance de leurs objets.

Tableau 2 : Liste des éléments de preuves complémentaires vérifiés.

Désignation	Objet	Observation
Relevés de notes	Conformité entre les UE sur la maquette et sur le bulletin de notes	RAS
Attestation de réussite	Vérification des informations présentes sur l'attestation	RAS
CV de quelques PER	Vérification des diplômes des PER	RAS
Listes des enseignants permanents et vacataires de la formation	Vérification du statut des personnels d'enseignement	RAS
Tableau de variation des taux de réussite au cours des 05 dernières années	Vérification du taux de réussite par promotion	RAS
Syllabus de quelques éléments constitutifs du programme Informatique	Vérification de la présence de contenus en adéquation avec l'orientation professionnelle du programme D2AW	RAS
Questionnaire numérique évaluation des enseignements	Vérification que l'étudiant est pris en compte dans le processus d'assurance qualité	RAS
Liste des équipements de TP de télécommunications commandés	Vérification de la présence d'équipements pour les TP Télécoms	RAS
Programme de formation des deux Licences informatique	Vérification de l'agencement des UE et de la conformité tel qu'annoncé dans le rapport d'auto-évaluation	RAS

*RAS : Rien à signaler

2. Liste des personnes rencontrées

Lors des entretiens avec les enseignants, les PATS et les étudiants, les personnes rencontrées sont indiquées dans le tableau 3.

Tableau 3 : Liste des personnes interrogées lors des entretiens.

Prénom	Nom	Fonction	Diplôme/Grade / Niveau
PER			
Abdourahmane	RAIMY	Enseignant chercheur	Docteur / Maître de Conférences
Aliou	BOLY	Enseignant chercheur	Docteur / Assistant
Moussa	DIALLO	Enseignant chercheur	Docteur /Maître-Assistant
PATS			
El Hadj Mamadou	NDIAYE	Agent technique pour la gestion des salles et de reprographie	
Astou	SEYE	Secrétaire de la section informatique	
ETUDIANTS			
Papa Balé	NDIAYE	Licence professionnelle Informatique	L3
Cheikh Ahmadou Bamba	FALL	Licence professionnelle Informatique	L3
Ibrahima Talla	DIALLO	Licence Informatique	L3
Mbaye	WADE	Licence Informatique	L3